



Fédération Française
du Sport Adapté

Doubs

Catalogue de formation

2022 - 2023



Accueil



ROBERT Marie-Jeanne
Présidente du
CDSA25

« Les bienfaits de la pratique d'activités physiques et sportives ne sont plus à démontrer. Nous souhaitons que les sportifs du Sport Adapté puissent pratiquer dans un cadre adapté à leurs besoins et sécurisant.

La formation est un moment essentiel pour le développement de la pratique sportive à destination des personnes en situation de handicap.

Elle permet notamment de développer les compétences des bénévoles et professionnels du secteur sportif et d'assurer une pérennité des actions développées. »

Sommaire



Equipe pédagogique

3

Parcours de formation

4

Financement

5

Nos formations fédérales

6

Nos sensibilisations

9

Partenaires

13



Equipe pédagogique

Une équipe pédagogique, composée de professionnels du secteur des Activités Physiques Adaptées a été mise en place afin de vous proposer des formations les plus adaptées à vos besoins.

L'EQUIPE



Emilie DUCHANOIS

CTF - formatrice

Emilie.duchanois@sportadapte.fr
06 67 68 88 80



Priscilia VUILLE

Agent d'animation

Priscilia.vuille@sportadapte.fr
06 43 78 29 91



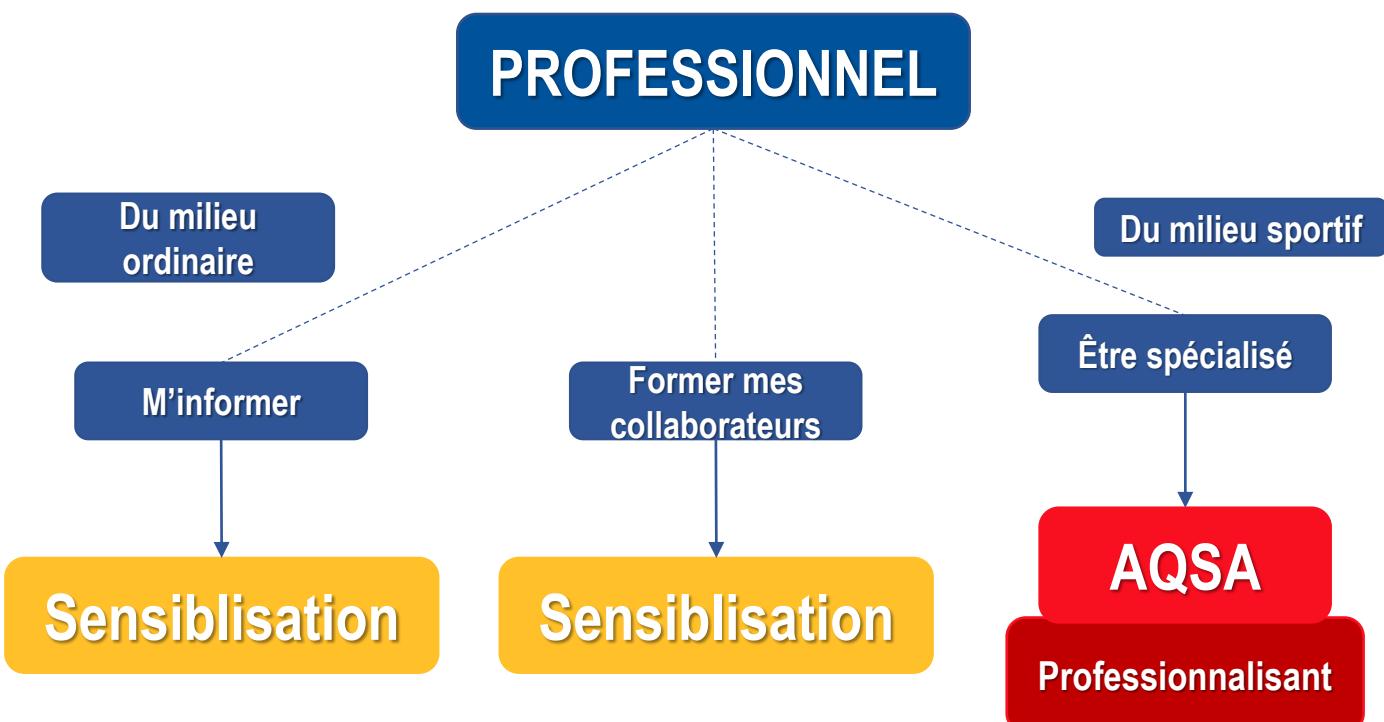
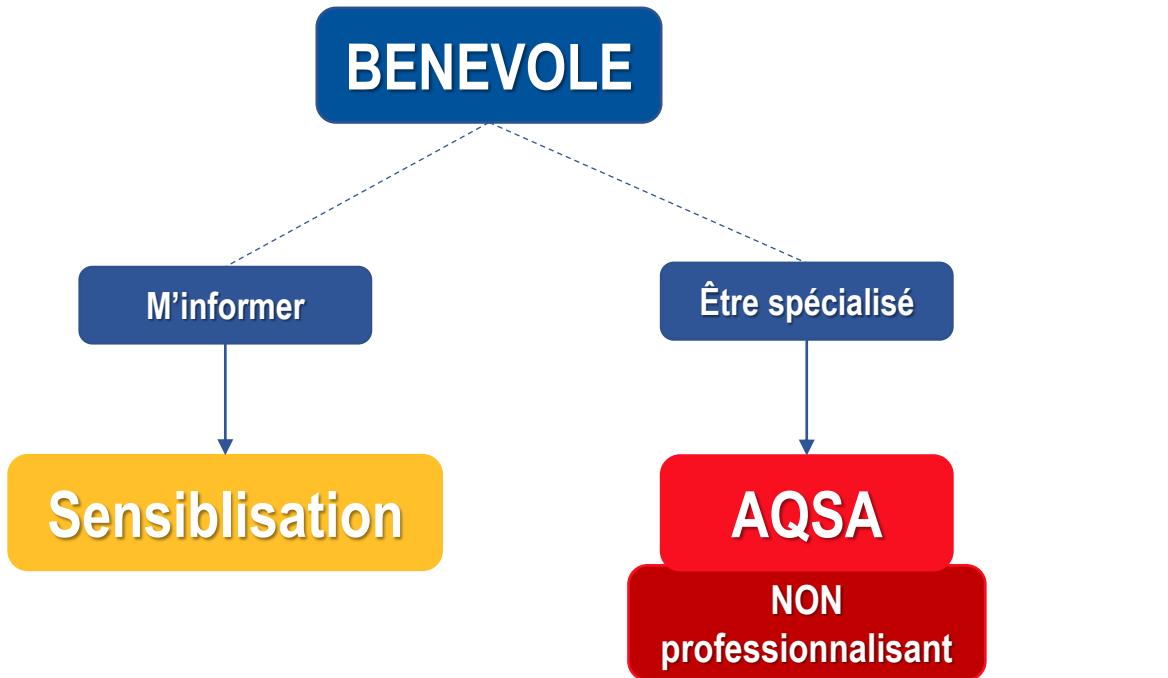
Jeremy LEFAIVRE

Agent de développement

Jeremy.lefaivre@sportadapte.fr
06 45 62 82 62

Parcours de formation

Le parcours de formation est essentiel pour choisir la meilleure formation/sensibilisation, en lien avec vos envies, besoins et attentes.



Piste de financement

- **L'employeur**, peut prendre en charge votre formation si celle-ci est identifiée dans son plan de développement des compétences ou s'il juge que cette formation permet de maintenir les compétences et capacités de ses salariés dans ce domaine.
- **Financement individuel**. Vous prenez en charge le coût de votre formation sur vos fonds propres. Dans certains cas, vous pouvez bénéficier d'une réduction du coût (AQSA notamment).

Seulement pour l'AQSA

- **Les Opérateurs de Compétences** assurent le financement des contrats d'apprentissage et de professionnalisation, selon votre secteur. Si votre employeur cotise à l'OPCO, vous pouvez bénéficier d'une prise en charge partielle ou complète de votre formation.
- **Le Compte personnel de formation (CPF)** permet à toute personne active d'acquérir des droits à la formation (en euro), mobilisables tout au long de sa vie professionnelle. Les formations éligibles sont inscrites au Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP).
- **Pôle Emploi** finance prioritairement les formations des demandeurs d'emploi. La seule condition étant d'être inscrit à Pôle Emploi et d'avoir validé un projet de formation avec son conseiller. Pôle Emploi peut également compléter un financement CPF s'il n'est pas suffisant.

Nos formations fédérales



L'AQSA est une formation permettant aux professionnels des métiers du sport :

- D'acquérir des compétences d'animation et d'entraînement auprès du public en situation de handicap mental ou psychique ;
- D'obtenir une certification complémentaire dans sa discipline pour l'accueil de ce public.

Concevoir et conduire des projets d'activités physiques et sportives en prenant en compte les besoins et attentes singulières des personnes en situation de handicap intellectuel, psychique et/ou présentant des troubles du spectre autistique.

ORGANISATION

MODULE 1 Théorique

Connaissance des personnes en situation de handicap intellectuel, psychique et autisme ET mise en pratique



Début de spécialisation dans une discipline

MODULE 2 Pédagogie

Concevoir, réaliser et évaluer des projets sportifs



MODULE 3 Stage

Mise en place d'un stage pédagogique ET certification pédagogique sur l'animation de séance



À l'issue de sa validation, le stagiaire recevra le diplôme AQSA pour les Para-Disciplines-Adaptées FFSA, et le diplôme AESA pour les autres disciplines

PRE REQUIS

- Être titulaire d'un diplôme (BPJEPS, DEJEPS, Licence STAPS, CQP) ouvrant des prérogatives auprès de tout public
- Être bénévole d'une association sportive (seule une attestation de présence sera délivrée)

Attestation Qualificative Sport Adapté



A définir



21H / 3 JOURS



A définir



Emilie
Duchanois
CTF



450€
financement
employeur
240 €
tarif individuel

MODULE 1 - INTERDISCIPLINAIRE

Le module 1 apporte une connaissance des personnes déficientes intellectuelles ou atteintes de troubles psychiques, des contextes de la pratique d'Activités Physiques et Sportives et de leur environnement.

PUBLIC

- Professionnels titulaires d'un diplôme d'encadrement d'Activité(s) Physique(s) et Sportive(s)* (**QUALIFIANTE**)
- Bénévoles souhaitant accueillir des personnes déficientes intellectuelles dans leur club. (**NON QUALIFIANTE**)

*Diplôme Jeunesse & Sport : BEES, BPJEPS, DEJEPS Diplôme de l'enseignement supérieur : DEUG ou Licence STAPS Diplôme de la branche Sport : CQP

OBJECTIFS

- Acquérir des connaissances réinvestissables sur les publics relevant de la délégation de la FFSA
- Connaître la FFSA et ses finalités, comprendre son organisation
- Connaître les structures relevant du champ de l'action sociale, médico-sociale et de la santé mentale accueillant ces personnes
- Interroger ses conceptions éducatives pour permettre à ces personnes d'apprendre et d'acquérir une réelle autonomie
- Choisir des démarches d'intervention sur le plan pédagogique les sollicitant pour agir, en partant de leurs besoins singuliers

DÉROULE DE LA FORMATION

Jour n°1 :

- Qu'est-ce que l'AQSA / Présentation et attentes des stagiaires / La représentation du handicap / Présentation FFSA / Rencontre d'un groupe

Jour n°2 :

- Préparation d'une séance et animation / Bilan de la rencontre / Notion de handicap et de déficience / Le secteur spécialisé

Jour n°3 :

- Les déficiences intellectuelles / Les troubles psychiques / Le processus d'apprentissage / Bilan de formation

INFORMATION

Comité Départemental Sport Adapté du Doubs
cdsadoubs@gmail.com
06.45.62.82.62
CDSA25.fr

Nos formations locales

UNE OFFRE ADAPTÉE
A VOS BESOINS

Sensibilisation scolaire



Toute l'année



2 à 3 heures



Dans votre
établissement



Agent du
CDSA25



Sur devis

*En fonction de
la demande et
des conditions
d'intervention*

La sensibilisation vise à faire appréhender le handicap et la situation de handicap de manière générale. Elle permet de mieux cerner les spécificités du public et ses besoins. Pour la rendre plus pertinente, nous proposons un moment de Sport Partagé (sportif en situation de handicap et élèves) ainsi que le témoignage de sportifs en situation de handicap

PUBLIC

Cette formation s'adresse aux scolaires, qu'ils soient en parcours professionnalisant ou dans une démarche de sensibilisation générale. La formation est adaptée en fonction du public.

OBJECTIFS

- Appréhender le handicap et comprendre la « situation de handicap »
- Comprendre les spécificités et besoins des personnes en situation de handicap intellectuel, psychique et autiste.
- Avoir un nouveau regard sur les personnes en situation de handicap
- Saisir les bienfaits de la pratique sportive
- Supprimer les appréhensions et permettre une vraie inclusion durable

DEROULE DE LA FORMATION

- ❖ La situation de handicap c'est quoi ?
- ❖ Les fédérations parasportives (FFSA et FFH)
- ❖ Le Comité Départemental Sport Adapté 25
- ❖ Le handicap intellectuel, psychique et l'autisme
- ❖ La pratique sportive des personnes en situation de handicap
- ❖ Rencontre et échange autour d'une pratique sportive

INFORMATION - INSCRIPTION

Comité Départemental Sport Adapté du Doubs
cdsadoubs@gmail.com
06.45.62.82.62
CDSA25.fr

Sensibilisation club sportif



Toute l'année



2 à 3 heures



Dans votre
établissement



Agent du
CDSA25



Sur devis

*En fonction de
la demande et
des conditions
d'intervention*

La sensibilisation à destination des clubs sportifs permet de se familiariser avec les sportifs en situation de handicap intellectuel, psychique et autiste et notamment de connaître leurs besoins et attentes dans une volonté de développer une pratique pertinente et cohérente.

PUBLIC

Clubs sportifs accueillant ou non des personnes en situation de handicap

Educateurs sportifs et/ou bénévoles

OBJECTIFS

- Appréhender le handicap et comprendre la « situation de handicap »
- Comprendre les spécificités et besoins des personnes en situation de handicap intellectuel, psychique et autiste.
- Saisir les bienfaits de la pratique sportive dans une démarche d'inclusion et supprimer les appréhensions dans celle-ci.
- Savoir adapter sa pratique sportive et ses séances
- Avoir un nouveau regard sur les personnes en situation de handicap

DEROULE DE LA FORMATION

- ❖ La situation de handicap c'est quoi ?
- ❖ Les fédérations parasportives (FFSA et FFH)
- ❖ Le Comité Départemental Sport Adapté 25
- ❖ Le handicap intellectuel, psychique et l'autisme
- ❖ Les adaptations nécessaires
- ❖ Mise en pratique en sport partagé autour de votre discipline

Deux possibilités :

- Sur site au sein de votre club sportif
- Dans les locaux du CDSA25 (en mixité de club = 6 stagiaires minimum)

INFORMATION - INSCRIPTION

Comité Départemental Sport Adapté du Doubs

cdsadoubs@gmail.com

06.45.62.82.62

CDSA25.fr

Nos Partenaires

Partenaires institutionnels



Partenaires principaux



Contact et inscriptions



Si vous êtes intéressé(e) par l'une de nos formations ou que vous souhaitez en apprendre plus sur l'une de celles-ci, n'hésitez pas à nous contacter à l'adresse suivante : cdsadoubs@gmail.com

Ce catalogue de formation est uniquement disponible en version numérique. Il sera mis à jour régulièrement sur le site du Comité Départemental Sport Adapté du Doubs : cdsa25.fr

Nous restons à votre disposition pour de plus amples renseignements, un devis, un programme détaillé, une question de financement, une demande d'aménagement de la formation en fonction des besoins de vos stagiaires...